

Communiqué

n'i - janvier 2016

Protocole DGAC 2016-2018

Difficile d'être un administratif à la DGAC

BONNE ANNEE 2016 A TOUTES ET A TOUS. Nous vous souhaitons le meilleur pour vous et vos proches pour cette nouvelle année. L'année 2016 sera placée sous le signe du RIFSEEP. L'UNSA-Administratifs sera très vigilante quant à la mise en place ultérieure du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) inclus dans le RIFSEEP. Son application « au mérite » pourrait ouvrir la voie à de probables discriminations. Affaire à suivre de près...

Dans ce climat morose, toujours lié à la réduction planifiée et anxiogène des effectifs, nous attendons beaucoup du protocole en cours pour avoir enfin des réponses à nos demandes.

Dans notre administration technicienne, les personnels administratifs ont besoin de réelles perspectives d'avenir et surtout... de **RECONNAISSANCE**. Les plans de restructurations angoissants, la redistribution bricolée des tâches des collègues mutés et non remplacés ou partis en retraite nous minent. Et nous le savons, l'arrivée de nouveaux outils informatiques ne suffira évidemment pas à pallier toutes les difficultés.

Par ailleurs, **les avancements dans un corps supérieur** sont presque inexistants ou généralement assortis d'une « mutation-punitive ». Les agents sont donc très vite coincés en fin de carrière.

Dans un contexte de baisse quasi dogmatique des effectifs contre laquelle tous les syndicats luttent, l'**UNSA-Administratifs** réfléchit à des moyens adaptés et novateurs de valorisation des personnels administratifs pour enrayer la particulière et inadmissible souffrance des assistants et des adjoints.

Protocole: que demande l'UNSA-Administratifs?

Les négociations protocolaires ont débuté. L'UNSA-Administratifs réclame, sur la durée du protocole :

- Une réflexion urgente sur la <u>création d'emplois fonctionnels</u> pour reconnaître professionnellement les adjoints et assistants expérimentés ou exerçant des responsabilités ou des postes à forte technicité. Les emplois fonctionnels permettent, en effet, une <u>reconnaissance professionnelle</u> grâce à un indice plus élevé qui est pris en compte dans le calcul de la retraite.

En effet, nos tâches deviennent de plus en plus spécifiques, nos responsabilités augmentent, les postes que nous occupons le sont de plus en plus en recouvrement. Actuellement, nous sommes les seuls fonctionnaires de la DGAC à ne pas bénéficier de cette **reconnaissance professionnelle**! Cela est anormal et injuste! Nous attendons la mise en place rapide d'un groupe de travail pour réfléchir activement à ce sujet majeur.

- Une revalorisation de nos primes de manière à rattraper le coût de la vie (gel du point d'indice depuis juillet 2010) et à compenser l'augmentation annuelle de la cotisation retraite :
 - ✓ Adjoints d'administration = 210 € minimum
 - ✓ Assistants d'administration = **300** € minimum
- Une forte prime d'intéressement collective versée à la fin de l'année.
- Une prise en compte de la détresse financière des agents en situation de maladie.